



Pour diffusion immédiate
CNW Code 35
Hebdos du Bas-Saint-Laurent

Programme de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 7 août 2024 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le **Programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna par la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie** et invite la population à la séance publique d'information qui se tiendra le mercredi 21 août à compter de 19 h 30.

Au cours de cette séance, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation du projet par l'initiateur, la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Ils pourront ensuite poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur les rôles du BAPE.

Date : Le mercredi 21 août 2024
Heure : 19 h 30
Endroit : Salle paroissiale de Cacouna, 425, rue de l'Église
Aussi en direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE



Photographie fournie par la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les documents peuvent aussi être consultés au bureau administratif de la municipalité de Cacouna situé au 415, rue Saint-Georges. Les citoyens et citoyennes peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 6 septembre 2024 pour faire une [demande de consultation publique ou de médiation](#) auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Véronique Beaulieu
Conseillère en communication
581 925-0654 ou 1 800 463-4732
dragage.gros-cacouna@bape.gouv.qc.ca
bape.gouv.qc.ca